

Sondage 2017-2018 auprès des parties prenantes du CCRC

Le sondage 2017-2018 auprès des parties prenantes du CCRC vise à nous aider à évaluer notre performance actuelle, à améliorer nos activités de consultation futures et à donner forme à notre plan stratégique 2019-2021. Un cabinet de recherche indépendant a mené ce sondage auprès des membres de comités d'audit, des dirigeants de cabinets d'audit et des associés responsables de missions ayant fait l'objet d'une inspection au cours des deux dernières années.

VOICI LES QUATRE PRINCIPAUX THÈMES DU SONDAGE



1. Approbation de la méthode d'inspection en évolution

Les dirigeants de cabinets d'audit se sont montrés très favorables à la nouvelle méthode d'appréciation des processus et systèmes de gestion de la qualité du CCRC, qui intègre des revues opérationnelles portant sur l'efficacité de la structure des cabinets, l'attribution des responsabilités, les processus de gestion de la qualité et la culture organisationnelle. Pour en savoir plus sur cette méthode, consultez le [rapport de 2017 sur les inspections annuelles](#).



2. Améliorations du processus d'inspection

La perception du processus d'inspection du CCRC est meilleure que lors de notre dernier sondage en 2015, particulièrement en ce qui a trait à la rapidité et à la volonté de collaborer avec les cabinets.

Les associés responsables de missions ont indiqué qu'il pourrait être utile de porter une plus grande attention à la qualité des points soulevés par le CCRC dans le Rapport sur les constatations liées à la mission.

Quelques cabinets d'audit ont invité le CCRC à se pencher sur la fréquence et la portée des inspections.



3. Valeur offerte aux comités d'audit

Plusieurs cabinets d'audit ont souligné l'importance des échanges dans le cadre d'événements et de projets du CCRC à l'intention des parties prenantes, notamment le symposium sur la qualité de l'audit, dont le thème en mai 2017 était *Gagner la confiance des investisseurs*, et le projet pilote sur les indicateurs de la qualité de l'audit, qui a pris fin en 2018.

La plupart des présidents de comités d'audit ont affirmé que le travail effectué par le CCRC venait les appuyer dans leur rôle de surveillance. D'ailleurs, 85 % ont répondu qu'ils étaient très satisfaits ou plutôt satisfaits quant au fait que les rapports publics sur les inspections menées par le CCRC appuyaient les activités du comité d'audit. De plus, un certain nombre de présidents de comités d'audit ont dit souhaiter des rapports publics et des Rapports sur les constatations liées à la mission plus détaillés.

Certains cabinets d'audit sont d'avis que quelques-unes des activités de consultation et de leadership éclairé à l'intention des comités d'audit outrepassent peut-être le mandat du CCRC. D'autres considèrent que les activités du CCRC faisant la promotion de l'engagement des parties prenantes sont susceptibles d'atteindre plus difficilement les comités d'audit de petits émetteurs assujettis, en raison surtout du manque d'intérêt qu'elles suscitent auprès d'eux.



4. Investissement des comités d'audit dans l'amélioration de la qualité de l'audit

Les activités du CCRC à l'intention des comités d'audit sont très bien connues. Des présidents de comités d'audit sondés, 83 % savent que le CCRC publie d'autres documents que les rapports d'inspection et près de 80 % sont au courant des activités destinées aux parties prenantes.

Ils ont également affirmé vouloir rester au fait des problèmes pouvant nuire à la qualité de l'audit et ont soulevé les priorités contradictoires que sont le maintien, d'une part de la qualité de l'audit, et de l'autre de l'efficacité et de la rentabilité.

La plupart des présidents de comités d'audit ont répondu que les rencontres individuelles avec les représentants du CCRC, les événements et les publications du CCRC, ainsi que la participation aux projets du CCRC étaient très utiles ou modérément utiles à la progression des échanges relatifs à la qualité de l'audit.

Ils préfèrent de loin les rencontres en petits groupes, comme les forums sectoriels et les tables rondes.

ET MAINTENANT?

Le CCRC évaluera tous les commentaires et les éléments où il peut faire mieux afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'audit. Ces données seront particulièrement utiles pour élaborer le plan stratégique 2019-2021.

Nous avons communiqué les résultats du sondage à notre conseil d'administration ainsi qu'à nos employés. Afin qu'ils puissent y réfléchir et en débattre, nous communiquerons aussi, au cours des prochains mois, ces résultats à nos diverses parties prenantes externes, notamment les dirigeants de cabinets d'audit, les présidents de comités d'audit et d'autres personnes.

Si vous désirez être au fait des sujets d'actualité du CCRC, veuillez vous inscrire [ici](#) au bulletin *L'express CCRC*.

Pour en apprendre davantage

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion : www.cpab-ccrc.ca>Liste de diffusion.
Suivez-nous sur Twitter – @CPAB_CCRC

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source. © Conseil canadien sur la reddition de comptes, 2018. Tous droits réservés.

www.cpab-ccrc.ca / Courriel : info@cpab-ccrc.ca

